

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 12 septembre 2025

A75 – Travaux de réfection de chaussée

Commune de La Cavalerie (12)

Du lundi 22 septembre au vendredi 3 octobre 2025

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection de chaussée sur l'A75.

Cette opération se déroulera du **lundi 22 septembre au vendredi 3 octobre 2025**, sur le territoire de la commune de **La Cavalerie (12)**.

- La circulation du sens Béziers → Clermont-Ferrand (Sud/Nord), fermée aux usagers, sera basculée sur la voie rapide (voie de gauche), du sens Clermont-Ferrand → Béziers (Nord/Sud). La circulation s'effectuera en bidirectionnel (une voie par sens de circulation) dans le sens Nord/Sud, sur une distance de 8 km.
- Dans le sens Sud/Nord, la bretelle de sortie de l'A75 par le diffuseur n°46 « Beaumescure » sera fermée à la circulation, une déviation sera mise en place.

La vitesse sera limitée à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. L'attention des usagers est attirée concernant **le respect des vitesses et des distances de sécurité**.

→ Un radar de chantier sera mis en place durant toute la durée des travaux.

Déviations ponctuelles de la circulation dans le sens Sud/Nord

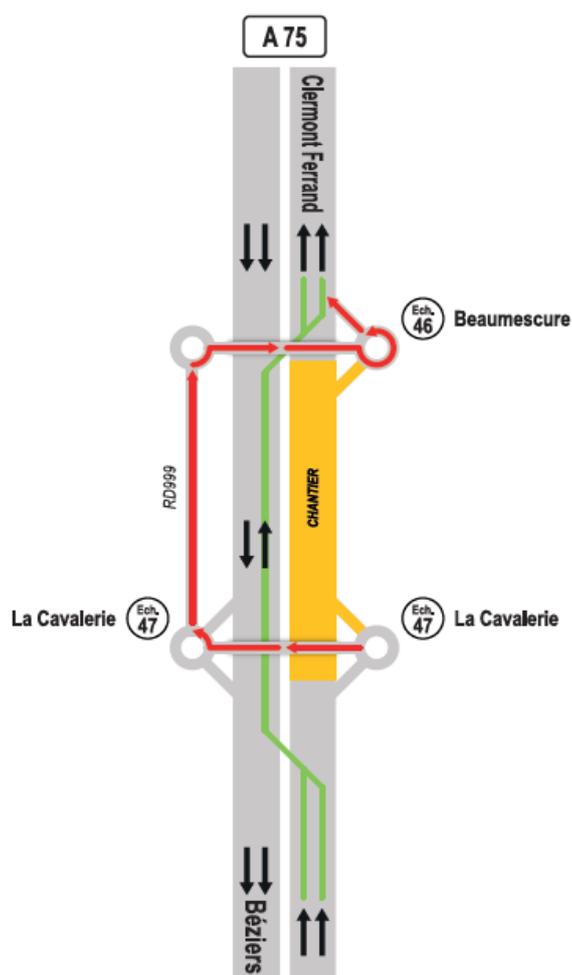
- La journée du **jeudi 2 octobre**, le basculement sera supprimé et la totalité de la circulation du sens Béziers → Clermont-Ferrand sera déviée par la bretelle de sortie de

l'échangeur n°47. Un itinéraire de déviation sera mis en place via la RD999 jusqu'à l'échangeur n°46 « Beaumescure ».

Le passage des transports exceptionnels sera interdit durant toute la durée du chantier :

- dans le sens concerné par les travaux, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m ;
- dans le sens opposé, si la largeur du convoi est supérieure à 4,20 m ;

x La journée du **jeudi 2 octobre** le passage des transports exceptionnels **sera interdit** dans le sens Béziers → Clermont-Ferrand.



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet : www.dir-mc.fr ; www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1